



## Infos conseillers CIROMK IdF- La Réunion , mai 2008

Chers consoeurs, chers confrères élus du CIROMK IdF- La Réunion,

Depuis le 24 avril, date de mon dernier courrier, et malgré les ponts de la première quinzaine de mai, plusieurs dossiers ont avancé.

### Les travaux

Cela commence à prendre forme ! Le cloisonnement est en partie effectué, les travaux d'électricité terminés, le plafond se referme doucement. Une seconde avance de fonds a donc été consentie. Eric vous joint quelques photos du chantier.

Le mobilier est commandé, la livraison est attendue dans la 3eme semaine de juin

### La trésorerie.

Nous avons adressé une demande pressente au trésorier du CNOMK pour obtenir au plus vite un versement sur les cotisations 2008. Je me suis rendu aujourd'hui à la Bred, pour finaliser le prêt couvrant notre installation. Gildas avance sur les écritures comptables avec l'aide de Virginie.

### Commissions

Une présentation du règlement intérieur a été faite au bureau le 13 mai, quelques remarques et modifications sont proposées à la commission, et nous aurons certainement rapidement une nouvelle mouture proposée par Lucienne. Vous disposerez du document en amont de notre plénière, et vous aurez ainsi l'occasion de présenter vos remarques.

Catherine Jourda, secrétaire chargée de l'EPP, prépare un dossier qui sera travaillé prochainement en commission. Il semble primordial de nous positionner rapidement sur ce dossier, et ainsi répondre à nos missions.

### Chambre disciplinaire

Il n'y aura pas de convocation de la chambre disciplinaire au mois de juin, le magistrat ayant estimé le dossier soumis irrecevable. Nous aurons donc le temps d'installer le tribunal sans précipitation.

La plénière du conseil se tiendra le 26 juin, malgré l'absence annoncée de Pascal Dubus et de Marc Peytour, indisponibles à cette date.

J'ai rencontré aujourd'hui Catherine Bonnot, qui m'a annoncé son départ pour la province. Elle ne sera donc pas parmi nous le 26 juin. Dès réception officielle de sa démission de notre conseil, nous contacterons Marc Antonello, 1<sup>er</sup> suppléant sur la liste, pour connaître ses intentions.

### DEMK

En contact fréquent avec la DRASSIF, nous sommes attentifs aux évolutions du dossier concernant le DEMK 2008.

Celui-ci se déroulera début juillet, et sera validé sur les bases des moyennes obtenues en K2 et K3, ainsi que sur l'épreuve de soutenance du mémoire. Les MSP ne sont donc plus d'actualité. Nous avons rejeté les demandes de la DRASSIF concernant la communication des listes des Masseurs Kinésithérapeutes inscrits au tableau, et offert nos services à la

confirmation des MK sélectionnés pour faire passer les épreuves du DEMK quant à leur inscription au tableau, condition indispensable pour être jury.

Je me suis rendu mardi à l'inauguration des locaux du CDOMK77, où j'ai pu rencontré Marc Peytour, Daniel Guerinoni, ainsi que nos représentants à la chambre disciplinaire, et saluer le travail de Pierre Philippe Errard.

J'espère que cette journée d'élections départementales s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Très fraternellement

Dominique Pelca